



FLASH INFOS

AU NATIONAL

€coMéthA : Enjeux et résultats des enquêtes réalisées



Au national comme au régional, vous avez beaucoup entendu parler de l'enquête €cométhA depuis cet automne, **on vous rappelle en quelques points en quoi c'est important.**

La première phase de l'enquête, aboutie fin novembre, concernait essentiellement les cogénérateurs. Au total elle a permis de rassembler **140 réponses dont 130 cogénérateurs**, majoritairement des BG16. **Cette mobilisation historique a sans doute grandement influencé la parution du coefficient J en décembre qui va apporter une bouffée d'oxygène financière aux cogénérateurs en BG16** (cf. paragraphe dédié ci-dessous).

A ce titre **l'AAMF adresse une fois de plus tous ses remerciements à tous les participants qui ont contribué à ce succès collectif.** Des webinaires de restitution ont été organisés pour présenter les premiers résultats aux

répondants du questionnaire. D'autres éléments seront diffusés ultérieurement.

En ce début d'année 2025, c'est désormais le tour des injecteurs d'être mis à contribution. La CRE a récemment publié un rapport d'audit de la filière biométhane qui conclue à une « surrentabilité » et remet en cause la revalorisation tarifaire de 2023. Afin d'apporter une réponse concrète à ce rapport, l'AAMF a besoin de vos contributions pour présenter la réalité du terrain : **Injecteurs, défendez vos intérêts en complétant l'outil €cométhA !**

Pour plus de détails sur le rapport CRE et retrouver l'outil €cométhA : cf. mail AAMF-Forum de Patrick Boursault du 23/12/2024. Renvoyez votre outil €cométhA complété à Adrien : adain@aamf.fr

Cogénérateurs en BG16 : Application du coefficient J

La parution de l'**arrêté du 03/12/2024** permet aux cogénérateurs en BG16 de **bénéficier d'une indexation complémentaire du tarif d'achat par un coefficient J** pour la période comprise entre le 1er juillet 2022 et le 31 décembre 2023. Ce coefficient s'applique sur le tarif d'achat de l'énergie produite et sur le montant de la prime d'effluents d'élevage s'il y a lieu. Pour en bénéficier, vous devez produire **deux factures de régularisation** sur la base des quantités d'électricité injectée sur les 6 mois de 2022 et les 12 mois de 2023. En cas de changement de puissance, le tarif évolue et la régularisation se fait au prorata des quantités injectées sous chaque puissance.

Vous avez normalement reçu courant janvier un mail d'EDF OA vous indiquant les détails des coefficients à appliquer et les éléments à faire figurer sur vos factures.

Si vous avez des difficultés à réaliser vos factures de régularisation :

- Retrouvez sur le site www.edf-oa.fr une **suggestion de modèle** pour indiquer les montants à régulariser dans votre facture.
- Contactez demat-oa@edf.fr en cas de besoin.

Rencontres et AG AAMF

Avez-vous noté la date des prochaines **Rencontres Nationales et Assemblée Générale AAMF les 12 et 13 mars 2025** ? Cet événement annuel qui nous rassemble tous se déroulera cette année en **Auvergne-Rhône-Alpes**, au Domaine de Melchior à Charly (69) près de Lyon. Vous recevrez prochainement l'invitation avec toutes les informations pratiques et les modalités d'inscription.

En espérant vous y retrouver nombreux !

Appel unique de cotisation National / Régional : C'est pour bientôt !

Si vous avez participé aux événements organisés dans votre région, vous avez probablement déjà été informé de ce nouveau dispositif : l'appel unique de cotisation National / Régional.

Mis en place pour la première fois pour l'année 2025, ce dispositif a pour objectif d'améliorer la lisibilité et simplifier votre démarche de cotisation annuelle à l'AAMF et à votre association régionale. **Le principe : vous recevrez en ce début 2025 un unique appel de cotisation pour les deux associations.** Vous remplissez un unique bulletin d'adhésion et faites un seul versement à l'AAMF, la part régionale étant ensuite reversée à votre association locale.

Vous recevrez bientôt par mail toutes les informations nécessaires pour votre cotisation annuelle commune !

Retrouvez l'AAMF au salon Bio360 à Nantes



Le salon Bio360 se déroulera les **5 et 6 février au parc expo de Nantes**. Retrouvez l'AAMF sur le stand **C34** à tout moment, et particulièrement pour les Méthapéros à partir de midi !

Vous pourrez également assister à une intervention d'Adrien lors de la conférence « **Vente**

du biométhane : Les différents mécanismes en France » qui se déroulera le 5 février de 10h à 11h45.

POUR VOUS SUR L'ESPACE ADHÉRENT

- Fiche Digestat et AB : Sites en fonctionnement \ Digestat
- Brochure sur les capteurs digestat de l'IFIP : Sites en fonctionnement \ Digestat

Vous avez perdu votre code pour accéder à l'espace adhérent ? N'hésitez pas à contacter Annelise : annelise@aamf.fr

Journée du GT Voie solide discontinuée

Le GT voie solide discontinuée de l'AAMF s'est retrouvé début décembre pour sa traditionnelle rencontre de fin d'année. Pour la 3^e année consécutive, les participants ont réalisé une comparaison technico économique et analysé leurs récents essais process avec des enzymes et oligo-éléments : des résultats prometteurs, à creuser.



Journée adhérents de la commission Valorisation Biogaz

Une quarantaine d'agriculteurs s'est réunie le 14 janvier pour une journée adhérents organisée par la commission « Valorisation biogaz », pilotée par Adeline Canac, Patrick Boursault et Louis Chevalier et animée par Adrien. Présentations AAMF, témoignages et expertises se sont succédés pour aborder un panel complet de sujets d'actualité : valorisation économique et coûts d'exploitation, valorisation du bioGNV, gaz porté. Une journée riche en enseignements pour ses participants !



PAROLES DES RÉGIONS

L'AAMF veut donner la parole à ses associations régionales partenaires. Dans ce numéro c'est l'association Agri Métha d'Oc (AMO) qui est à l'honneur avec l'interview de sa présidente, Adeline Canac.



Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Adeline Canac, j'exploite une unité de méthanisation en cogénération 265 kW (BG16) dans l'Aveyron. Nous avons une ration 75% effluents d'élevage avec 5 éleveurs fournisseur de fumiers.

Comment décrirais-tu le contexte régional autour de la méthanisation ?

Aujourd'hui en Occitanie on a 28 sites de méthanisation agricole en fonctionnement. On est dans une région d'élevage où la méthanisation a tout son sens mais depuis 2021, le développement de projets est à l'arrêt à cause de la quasi-absence de réseaux gaz. Par ailleurs l'acceptabilité est un problème rencontré sur tous les projets, et qui vient surtout du milieu agricole : il existe en particulier une forte pression sur la concurrence des cultures entre élevage et métha.

Peux-tu nous parler de l'AMO ?

Nous avons créé Agri Métha d'Oc (AMO) en septembre 2022, dans la ligne et avec le soutien de l'AAMF. Jusqu'en septembre dernier, on fonctionnait uniquement avec les membres du bureau bénévoles. On n'était pas trop structurés pour apporter un service aux adhérents, on s'est surtout fait les relais du local au national. Aujourd'hui nous sommes 15 adhérents.

Vous avez recruté Clément en septembre 2024. Comment avez-vous pu faire ce recrutement et qu'est-ce que cette embauche vous a apporté ?

Il y a quelques mois nous avons été approchés par des transporteurs de la région pour travailler sur une transition vers le bioGNV. Avec eux, nous travaillons sur un projet qui consiste à développer de nouvelles unités de métha plutôt

éloignées du réseau gaz (une trentaine pour commencer) qui feraient exclusivement du BioGNV porté. Ce développement sera couplé à la création de stations multi énergies distribuant de l'hydrogène, du bioGNV et de l'électricité.

Grâce à l'existence de ce projet et avec le soutien de l'ADEME, nous avons pu embaucher Clément à temps plein avec 2 missions principales : 50% sur l'animation de l'association et 50% sur le projet bioGNV.

Du côté du projet bioGNV, on démarre une phase de conciliation avec les détracteurs locaux : l'objectif est d'élaborer ensemble un cahier des charges de réalisation des futurs méthaniseurs pour éviter par la suite les attaques de ces mêmes détracteurs. Ensuite on travaillera sur le développement technique en cherchant à massifier un maximum de choses : dossiers techniques

et réglementaires communs pour faciliter le développement, mêmes équipements pour simplifier la maintenance et mettre en commun des stocks de pièces pour l'exploitation.

Sur son autre mi-temps, Clément fait de l'animation auprès des adhérents, comme par exemple l'organisation prochaine d'une formation électricité et ATEX, réunions avec des porteurs de projet et organisation de journées thématiques.

Comment tu vois l'articulation entre AMO et AAMF ?

Pour moi le soutien de l'AAMF en région est important, mais je pense qu'il faudra travailler sur des éléments communs de communication entre national et régional. L'AAMF nous a accompagné dans notre développement, la rétrocession et l'appel de cotisation commun sont des leviers supplémentaires pour nous aider. On ne peut pas se substituer au national mais on peut faire de la représentation régionale complémentaire et faire remonter les problèmes de terrain au national. En région, on est plus près des adhérents, on aura notre légitimité.



AU RÉGIONAL

Ce début d'hiver a été la période propice à de nombreuses réunions en régions. En voici un récapitulatif en photos :



Réunion adhérents et AG de Métha Agri Centre (MAC) le 28 novembre à Savigny-sur-Braye (41) : Une trentaine de participants malgré la météo, un programme d'actions 2025 et des échanges favorables à la dynamique régionale.



Une trentaine de participants aux rencontres normandes du 5 décembre à Clévillé (76) : Validation des projets 2025, focus sur la formation et échanges sur les biodéchets.



Journée d'échange de l'AMPDL (Pays de la Loire) le 5 décembre : 70 participants, échanges en salle et visite.



Formation électricité niveau 3 du 12 décembre organisée par l'AAMB : Formation très pratique pour aider les exploitants à travailler en toute sécurité sur le matériel électrique.

Le 3 décembre 2024, les adhérents de l'AAMB (Bretagne) se sont réunis pour parler valorisation BioCO2, actualités, et toujours favoriser les échanges entre adhérents.



Journée régionale Occitanie à Toulouse le 6 décembre, 17 participants pour construire la feuille de route de l'AMO.



Environ 50 participants à la journée Bourgogne-Franche-Comté : Echanges sur les préoccupations d'aujourd'hui et de demain, décision favorable à la création d'une association régionale !

2 sessions de formation habilitation ATEX ont eu lieu début janvier en Nouvelle-Aquitaine, organisées par VAM et accueillant chacune 12 stagiaires : Un rappel sécurité et réglementaire. Une 3^{ème} session aura lieu début février.



5 journées d'échange pour l'AMGE (Grand-Est) : 60 participants pour discuter autour de sujets clés sur les actualités et l'avenir de la filière : réglementation, nouvelles valorisations...



17 janvier à Péronne (80) : 1^{ère} AG de l'AMHDF (Hauts-de-France) depuis sa constitution en novembre 2023. Environ 80 participants.

AGENDA

■ 28/01 > NOUVELLE AQUITAINE : Formation réglementaire

■ 28/01 > ILE DE FRANCE : Formation sanitaire
energiesvertesfranciliennes@gmail.com

■ 29/01 > AUVERGNE-RHONE-ALPES : Journée locale 42-69 sur le site Métha Sermages | laurent@agriobiogazavenir.fr

■ 31/01 > BRETAGNE : Formation collective €cométha et DIGES 3
maina.leroch@bretagne.chambagri.fr

■ Février/Mars OCCITANIE : Formation habilitation électrique niveau 0 - Manoeuvre et Formation ATEX | clement.aamo@gmail.com

■ 04/02 > ILE DE FRANCE : Assemblée générale EVF à Réau (77)
energiesvertesfranciliennes@gmail.com

■ 05-06/02 > SALON BIO360 À NANTES



■ 4-12-17-18 / 02 > NOUVELLE AQUITAINE : Formation « maîtriser mon projet de méthanisation » dans la Vienne
helene@valeursagrimetha.fr

■ 06/02 > AUVERGNE-RHONE-ALPES : Journée locale 42-69 sur le site Mourrière Méthanisation | laurent@agriobiogazavenir.fr

■ 11/02 > NOUVELLE AQUITAINE : Groupe d'échange Eco VAM Cogénérateurs Limousin Aquitaine | gregory@valeursagrimetha.fr

■ 12/02 > AUVERGNE-RHONE-ALPES : Assemblée générale ABA et journée régionale méthanisation de 9h à 17h à Charly (69)
laurent@agriobiogazavenir.fr

■ 18/02 > AUVERGNE-RHONE-ALPES : Journée locale 43-63 Suivi économique – Initiatives collectives locales | laurent@agriobiogazavenir.fr

■ 19/02 > NOUVELLE AQUITAINE : Formation habilitation ATEX
viennegrimetha@gmail.com

■ 20/02 > AUVERGNE-RHONE-ALPES : Journée locale 01-74 Suivi économique – Initiatives collectives locales | laurent@agriobiogazavenir.fr

■ 25/02 > AUVERGNE-RHONE-ALPES : Journée locale 42-69 Suivi économique – Initiatives collectives locales | laurent@agriobiogazavenir.fr

■ 26/02 > Journée d'échanges AAMF pour les porteurs de projets de méthanisation agricole | helene@valeursagrimetha.fr

■ 27/02 > AUVERGNE-RHONE-ALPES : Journée locale 26-38 Suivi économique – Initiatives collectives locales | laurent@agriobiogazavenir.fr

■ 05/03 > PAYS DE LA LOIRE : Journée régionale en Nord Vendée
hugo.kech@aile.asso.fr

■ 06/03 > GRAND-EST : AG AMGE à Nancy (54).
asso.amge@gmail.com

■ 11/03 > NOUVELLE AQUITAINE : Groupe d'échange Eco VAM Injecteurs Limousin Aquitaine | gregory@valeursagrimetha.fr

■ 12-13/03 > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AAMF A CHARLY (69)

■ 18/03 > NOUVELLE AQUITAINE : Groupe d'échange Eco VAM Injecteurs Poitou Charentes | gregory@valeursagrimetha.fr

■ 19/03 > NOUVELLE AQUITAINE : Groupe d'échange Eco VAM Cogénérateurs Poitou Charentes | gregory@valeursagrimetha.fr

■ 26/03 > NOUVELLE-AQUITAINE : AG VAM
helene@valeursagrimetha.fr

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



VOS
CONTACTS
AAMF

Jean-François Delaitre (Président) : jfdelaitre@aamf.fr
Olivia Ruch (Directrice) : oruch@aamf.fr
Hélène Berhaut-Gaborit (Porteurs de Projets - REX Technico-économique - Régionalisation) : helene@aamf.fr
Elsa Rouches (Animatrice Technique Agronomie Biomasse) : erouches@aamf.fr
Adrien Dain (Animateur Technique Valorisation Biogaz) : adain@aamf.fr
Annelise Lescure (Contact adhérents - Administration - Com Externe - Charte) : annelise@aamf.fr

Rédaction : Xylème Solutions | Conception : iCombrailles - Janv. 2025